# 

* Date : 18-08-2010
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2010204382
* Auteur : SELOR - BUREAU DE SELECTION DE L'ADMINISTRATION FEDERALE

Sélection comparative d'ingénieurs industriels électricité/électronique (m/f) (niveau A), néerlandophones, pour la Régie des Bâtiments (Anvers) (ANG10032)
Une liste de 6 lauréats maximum, valable deux ans, sera établie après la sélection.
Il est établi également une liste spécifique des personnes handicapées lauréates. Les personnes handicapées reprises dans la liste spécifique gardent le bénéfice de leur classement sans limite de temps.
Conditions d'admissibilité :
Diplômes requis à la date limite d'inscription :
 diplôme d'ingénieur industriel obtenu dans une des sections suivantes : électricité, électromécanique ou électronique.
Les étudiants qui au cours de l'année académique 2009-2010 suivent la dernière année des études pour l'obtention du diplôme requis, sont également admis.
Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 13 septembre 2010 via www.selor.be
La description de fonction (reprenant le contenu de la fonction, la procédure de sélection,...) est disponible auprès du SELOR (ligne info 0800-505 55) ou via www.selor.be